



Du 1^{er} au 31 juillet, il est possible de pré-inscrire votre (vos) enfant(s) en ligne aux Mercredis Récréatifs pour l'année scolaire 2020-2021.

Grâce au formulaire en ligne disponible [en cliquant ici](#) [1] il est désormais possible de pré-inscrire votre (vos) enfant(s) aux Mercredis Récréatifs pour toute l'année scolaire à venir. Ce mode d'inscription est destiné aux enfants qui viendront tous les mercredis de l'année scolaire.

Deux lieux d'accueil sont proposés en fonction de l'âge de l'enfant : Reine Astrid pour les enfants scolarisés en maternelle dès septembre, et l'écoparc du Barœul pour ceux scolarisés en élémentaire dès la rentrée.

Une fois le formulaire de pré-inscription saisi, vous recevrez dans un délai de 15 jours la confirmation de l'inscription de votre (vos) enfant(s).

Pour rappel, la tarification de l'activité du mercredi est conditionnée au "dossier famille" et au quotient familial. Sans dossier ou sans attestation de quotient familial le tarif maximal est appliqué.

Pour les enfants qui souhaiteraient s'inscrire de manière occasionnelle ou ponctuelle aux Mercredis Récréatifs, les inscriptions seront ouvertes à compter du 17 août au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

Newsletter

M'inscrire et recevoir toute l'actualité de la Ville ! Votre email *

Afficher la date de publication:

S'inscrire Leave this field blank

URL de la source (modifié le 29/06/2020 - 13:58): <https://www.monsenbaroeul.fr/actualites-0/mercredis-recreatifs-pre-inscription-en-ligne-des-le-1er-juillet>

Liens

[1] <http://monsensbaroeul.fr/mercredis-recreatifs>